

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 10 juin 2016

7<sup>ème</sup> **Commission**  
N° CP-2016-6-7-1

**Service instructeur**

DECS - service collèges, appui et ressources

**Service consulté**

**AIDE A LA POST-PRODUCTION D'UN FILM DOCUMENTAIRE SUR LE  
MEDIABUS**

Résumé : Il vous est proposé d'approuver une convention de partenariat avec l'association de création audiovisuelle ZEST, ayant son siège à Colmar, pour la post-production d'un film documentaire sur le médiabus et de lui allouer à ce titre une subvention de fonctionnement de 5 000 €. Ce projet original mettant en scène le travail de médiation culturelle menée par les agents départementaux sur les territoires constitue un vecteur de communication innovant pour le Département en matière de promotion de la lecture publique. Pour mémoire, une subvention d'un montant de 5 000 € a déjà été versée à l'association ZEST en 2015 pour l'aide à la réalisation du film.

A l'occasion du vote du budget 2016 (rapport CG-2016-2-7-1 du 18 mars 2016), un crédit de 5 000 € a été inscrit au budget primitif pour l'aide à la post-production d'un film documentaire sur le médiabus.

L'association de création audiovisuelle ZEST, ayant son siège à Colmar, est chargée de produire un film de l'auteur-réalisatrice Laura Zornitta, mettant en scène le travail d'un binôme bibliothécaire-chauffeur en charge du médiabus. L'objet du film est de montrer le médiabus comme vecteur de lien social en valorisant le travail de proximité et de médiation des agents départementaux, mais aussi le plaisir de la découverte culturelle du côté des lecteurs.

Le tournage du film a eu lieu de février 2015 à novembre 2015, selon les modalités décrites dans la convention conclue en 2015 avec l'association ZEST. La post-production du film a commencé en septembre 2015 et devrait se terminer en juillet 2016.

L'exploitation du film sera assurée par l'association ZEST, qui l'enverra en festival ainsi qu'à France 3 Alsace et Alsace 20 pour diffusion. 40 DVD seront également mis à disposition du médiabus et des bibliothèques du réseau départemental. Le Département du Haut-Rhin pourra organiser des projections du film.

Le budget du film s'élève à 45 600 €.

Il s'agit d'un projet original, car quasiment aucun film n'a été consacré jusqu'à maintenant à ce mode itinérant de diffusion de la culture. L'intérêt du Département réside dans la possibilité d'exploiter un moyen innovant de communication pour la promotion de la lecture publique.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- o d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € à l'association de création audiovisuelle ZEST chargée de la post-production du film documentaire sur le médiabus, conformément à la convention de partenariat soumise à votre approbation. Cette dépense sera prélevée au programme D732, imputation 65-313-6574-2417-025 du Budget départemental.
- o d'approuver et de m'autoriser à signer la convention de partenariat entre l'association ZEST et le Département, jointe en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN